

News hosberg

Septembre 2021

Chères éleveuses, chers éleveurs,

Tout le monde connaît la salmonelle, un agent pathogène dangereux pouvant être présent dans les œufs et la viande de volaille. Heureusement, dans toute l'histoire de l'entreprise, il n'y a eu, parmi les éleveurs ou détenteurs de poules pondeuses de la société hosberg, quasiment aucun cas de salmonelle avec des types de salmonelles hautement pathogènes pour l'être humain. Il y a une bonne trentaine d'années, les cas de salmonelle étaient beaucoup plus fréquents comme peuvent notamment en témoigner les producteurs de longue date. Dans les années 1990, la fréquence de l'infection était environ 5 fois plus élevée qu'aujourd'hui, et les années de forte incidence, jusqu'à 15 cas pour 100 000 habitants étaient signalés. Si nous enregistrons aujourd'hui des chiffres nettement plus bas qu'il y a 30 ans, c'est grâce au programme de surveillance étroite de la Confédération. Celui-ci permet en effet de détecter rapidement les cas de salmonelles et d'euthanasier les animaux infectés. Par ailleurs, éleveurs et producteurs sont sensibilisés à ce danger et s'emploient à garantir une bonne hygiène dans le poulailler et à lutter efficacement contre les rongeurs nuisibles. Grâce à ces mesures, les cas de salmonelles pathogènes pour l'homme se sont raréfiés. C'est capital pour l'ensemble du secteur, et l'absence quasi-totale de salmonelles dans les œufs suisses est un argument d'achat solide pour le consommateur.

Si vous devez effectuer prochainement le contrôle de salmonelles à 15 semaines avec l'échantillon de fientes, sachez que vous apportez ainsi une pièce importante du puzzle pour garantir le haut niveau d'hygiène de notre production d'œufs!

Dans la présente newsletter, nous souhaitons également vous fournir des informations sur les sujets suivants:

- Occupation dans la volière et le poulailler
- Points issus du cahier des charge bio: espace disponible et aire à climat extérieur
- Aménagement du pâturage pour les poulaillers d'élevage
- Les pierres à picorer de Kroni ne font plus partie de notre assortiment
- Actualités sur le marché des œufs
- Congrès régionaux automne 2021 et foire Suisse Tier 2021

Occupation dans la volière et le poulailler

Dès leur premier jour de vie, les poussins expriment leur répertoire comportemental spécifique aux poules. Picorer et gratter en font donc partie dès le début. Il est d'autant plus important que les poussins orientent très tôt leur comportement vers des objets «sensés» et qu'ils ne commencent pas à piquer les plumes, tout juste développées, de leur voisine. Par conséquent, il est extrêmement important que dès le début, les poussins trouvent du matériel pour s'occuper dans la volière. Les copeaux de bois, par exemple, conviennent bien à cet effet, mais également les bacs contenant du sable pour gratter et picorer, ainsi que les blocs à picorer. Lorsque les poulettes sont ensuite lâchées sur le sol, on peut progressivement commencer à leur proposer du foin ou du regain dans des filets à foin. Il est aussi possible de proposer des branches aux poulettes un peu plus âgées, les branches d'épicéa ou d'arbres fruitiers étant particulièrement adaptées. Il s'agit là aussi de familiariser les poules avec ces moyens



d'occupation afin qu'elles reconnaissent et acceptent plus tard immédiatement les pierres à picorer, sacs de foin ou autres, dans le poulailler. Ainsi, en cas de picage aigu des plumes, des contre-mesures peuvent être prises plus rapidement que si les poules ne connaissent pas les possibilités d'occupation et doivent d'abord les découvrir.

Points issus des directives sur la protection animale et du cahier des charges bio: espace disponible et aire à climat extérieur

Selon la législation sur la protection des animaux et les rapports d'autorisation des différentes volières d'élevage, les poussins peuvent être gardés exclusivement dans la volière tout au plus pendant les 14 premiers jours. Après quoi, ils doivent être lâchés sur le sol. Selon la loi sur la protection des animaux, à partir de ce moment-là, la totalité de la surface au sol doit être accessible aux poussins dans le cas des volières surélevées, sans quoi la densité de peuplement autorisée sera dépassée. Cela signifie que les barrières ne peuvent pas être rabattues sur le sol, mais qu'elles doivent être retirées. Il est autorisé de laisser les barrières au niveau des rampes d'accès pour faciliter la montée des poules au poulailler le soir.

Si on laisse aller les poulettes dans l'ACE au plus tard à l'âge de 6 semaines, il est important que l'ACE reste accessible pendant toute la lumière diurne, car il s'agit généralement d'une ACE intégrée qui est comptée comme faisant partie de la surface du poulailler. Ce qui veut dire qu'il faut ouvrir les trappes d'accès à l'ACE dès que la lumière s'allume le matin dans le poulailler. La largeur des ouvertures peut être réduite jusqu'à 50% maximum si, par rapport à l'âge des animaux, les températures sont très basses.

Aménagement du pâturage pour les poulaillers d'élevage

Pour le consommateur, un vaste pâturage avec de nombreuses structures naturelles est un élément permettant de distinguer clairement et facilement production biologique et production conventionnelle. Il est d'autant plus important que les poulettes jusqu'à la 18^e semaine soient déjà bien habituées à pâturer afin que plus tard, en tant que poules pondeuses, elles sortent volontiers au pâturage. Une bonne structuration est essentielle pour que les poulettes utilisent aussi le pâturage. Selon le cahier des charges bio, les poulettes doivent pouvoir atteindre les structures depuis n'importe quel point du pré dans un rayon de 15 m. Si les poules se voient offrir plus de structures que nécessaire à proximité du poulailler, elles se sentent en sécurité et préfèrent s'éloigner du poulailler. L'offre de structures peut être mise en œuvre de bien des manières. Bien entendu, les poulettes apprécient particulièrement les grands et vieux arbres ou les haies qui leur offrent une protection fiable. Toutefois, il n'est pas toujours possible d'en disposer facilement. Des structures artificielles pas trop espacées représentent ici un bon substitut. Enfin, la combinaison a aussi son importance, car selon le cahier des charges, pour les poulettes, 50% des structures doivent être également naturelles.

Les pierres à picorer de Kroni ne font plus partie de notre assortiment

Pour diverses raisons, les pierres à picorer de Kroni ne font plus partie de notre gamme de produits. Toutefois, si vous souhaitez encore vous procurer ces pierres à picorer qui sont très bien acceptées par les poussins et les poulettes, vous pouvez les commander directement auprès de l'entreprise Kroni.



Actualités sur le marché des œufs

Bien que le marché des œufs ne vous concerne pas directement en tant qu'éleveur, certains d'entre vous seront peut-être intéressés par l'évolution des ventes d'œufs. En voici donc un aperçu.

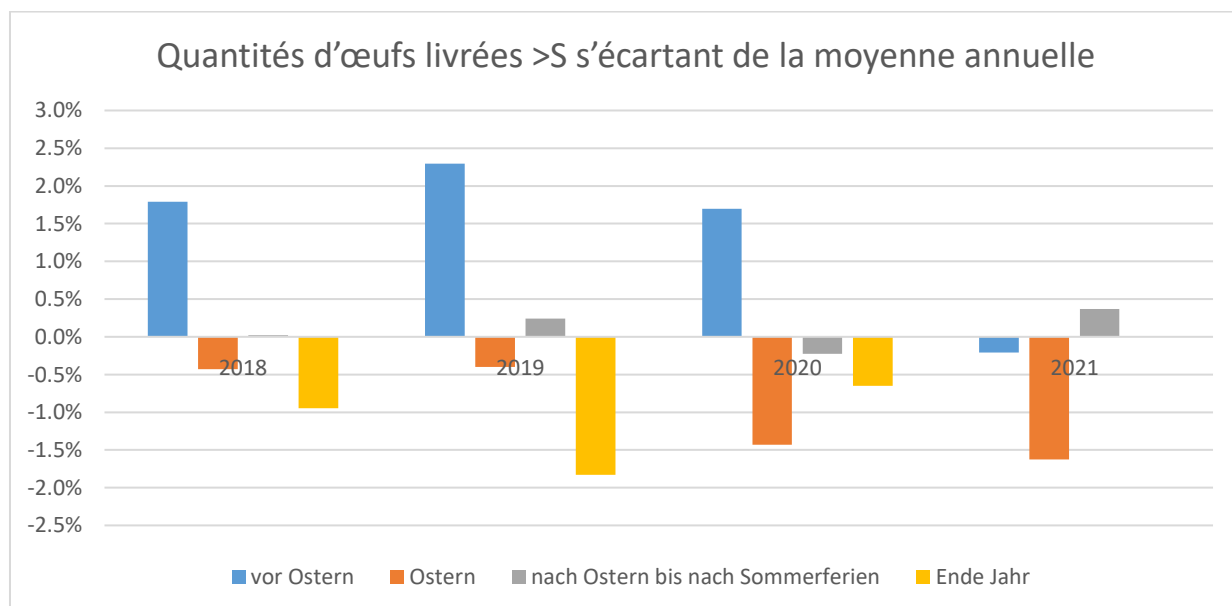
Par rapport à l'année dernière, où les ventes d'œufs ont été très bonnes pour nous, y compris pendant la saison estivale, cet été les ventes ont été nettement inférieures. Cela concerne tous les œufs, les bio comme les conventionnels.

L'assouplissement des mesures anti-Covid et par conséquent, la réduction de la consommation privée d'œufs, respectivement les ouvertures dans le secteur de la restauration ainsi que l'augmentation des départs en vacances à l'étranger et le tourisme d'achat sont les raisons de la baisse des ventes en Suisse.

Nous sommes convaincus que la demande d'œufs bio augmentera à nouveau après les vacances d'été. En outre, certains clients prévoient d'élargir leur gamme d'œufs bio, ce qui aura également un impact positif sur la demande.

Sur le graphique suivant, l'année a été divisée en quatre périodes différentes, significatives en matière d'achat d'œufs. Les barres montrent l'ampleur de l'écart par rapport à la moyenne annuelle.

- Avant Pâques, les livraisons sont bien supérieures à la moyenne annuelle, car en raison de facteurs saisonniers les troupeaux sont en bonne santé et la vente directe est faible (en bleu).
- Vers Pâques, la pression est forte sur la vente directe (en orange). En conséquence, les livraisons sont inférieures à la moyenne annuelle.
- Après Pâques et jusqu'à la fin des vacances d'été, les changements de poulailler sont relativement importants et les températures estivales entraînent en partie une plus grande proportion d'œufs S (en gris).
- De septembre à Noël, la vente directe augmente à nouveau assez fortement. De plus, avec les journées plus courtes et la diminution de l'intensité lumineuse, la période est plus difficile pour les poules pondeuses (en jaune).



Congrès régionaux automne 2021

Comme cela a déjà été annoncé dans notre dernière newsletter, nous organiserons à l'automne des congrès régionaux pour nos éleveurs de poulettes et nos producteurs d'œufs bio. Nous espérons vivement que ces congrès pourront être organisés sur place, en présentiel, sinon nous serons obligés d'envisager des réunions en ligne. Les congrès régionaux auront lieu aux dates suivantes:

Mardi 26 octobre 2021:	Alberswil
Jeudi 28 octobre 2021:	Vinelz/Fenis (réunion en français)
Mercredi 3 novembre 2021:	Kirchberg SG

Veuillez d'ores et déjà réserver la date qui vous convient le mieux. Une invitation avec plus de précisions suivra en septembre.

Cette année encore, le salon spécialisé Suisse Tier se tiendra à Lucerne du 26 au 28 novembre. La société hosberg y tiendra un stand. Alors notez bien la date dans votre agenda et venez nous rendre visite!

Bien cordialement

Votre **service de conseil hosberg**

